

Certifications

La certification a pour objet d'évaluer la qualité et la sécurité des soins dispensés et l'ensemble des prestations délivrées par les établissements de santé et autres structures soumises à la présente procédure. Elle tient compte notamment de leur organisation interne et de la satisfaction des patients.

La certification HAS (Haute Autorité de Santé)



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

La certification HAS consiste en une appréciation globale et indépendante de l'établissement par la Haute Autorité de Santé, afin de favoriser l'amélioration continue des conditions de prise en charge des patients. Elle s'attache plus particulièrement à évaluer la capacité de l'établissement à identifier et maîtriser ses risques et à mettre en œuvre les bonnes pratiques.

Le CHU de Rennes a été certifié en juin 2017 par la HAS : Certification V2014 sans réserve avec 6 recommandations d'amélioration (B). Cette évaluation a lieu tous les 4 ans.

Le CHU a intégré en 2016 le groupe hospitalier de territoire (GHT) Haute-Bretagne qui regroupe 10 établissements. Dans ce contexte, la procédure de certification des GHT comprend désormais 2 dimensions : une évaluation de chaque établissement de santé membre d'un groupement et une évaluation à l'échelle du groupement. Cette démarche a pour objectif d'améliorer la collaboration entre les établissements, et de proposer un parcours de soin du patient adapté et de qualité sur le territoire.

Les autres certifications / accréditations / labellisations

Parallèlement à la certification d'établissement HAS, le CHU de Rennes est dans une démarche d'évaluation externe pour des activités spécifiques :

- > La direction de la recherche est certifiée ISO 9001 pour ses activités de promotion et de coordination des études cliniques
- > Le centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) : évaluation externe menée en avril 2015
- > Le centre de Ressources Biologiques : certification NF S 96-900 renouvelée en avril 2015
- > Le laboratoire du CHU de Rennes est accrédité depuis le 01/10/2014 (site et portée disponible sur www.cofrac.fr), la liste des examens accrédités est disponible sur demande, dans la rubrique "Nous contacter" du [manuel de prélèvement](#).
- > Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) : évaluation externe menée en septembre 2014
- > Le [Centre de maladies rares](#) Surcharges en fer : labellisé en décembre 2012
- > Le centre de maladies rares Spina bifida : labellisé en décembre 2012
- > Les service d'hématologie adulte et unité onco-hématologie pédiatrique : accréditation [JACIE](#) (Joint Accreditation Committee Isct. Ebmt.) en mai 2010
- > Le Centre de maladies rares Anomalies du développement : labellisé en décembre 2010
- > Coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus : certification par l'Agence de Biomédecine en octobre 2008



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES

This site uses cookies to enhance your navigation and improve the content offered to you.
However, you can disable them at any time.

✓ OK, ACCEPT ALL

PERSONALIZE